

Faut-il supprimer les écoles maternelles ?

Tel était le titre d'un extrait du JT de la RTBF le 01/09/2011.

Le manque de place et la surcharge infantile en classes maternelles et primaires à Bruxelles amènent à proposer...la suppression des classes maternelles et leur remplacement par des jardins d'enfants.

Qu'est-ce qui les différencie ?

Un jardin d'enfants est un lieu de garde collectif destiné aux enfants en âge préscolaire de 2 à 6 ans. Il se distingue de l'école maternelle en accueillant des enfants plus jeunes, mais ce n'est ni une crèche ni une garderie. Ces structures existent dans les pays scandinaves mais également dans des systèmes privés payants en Allemagne, en Suisse, en France et en Belgique. Par contre la formation des personnes qui exercent dans les jardins d'enfants va de l'absence totale ou modeste de qualifications au niveau de bachelier comme cela est exigé pour enseigner dans les classes maternelles.

Certains vont même jusqu'à proposer d'accueillir les enfants à 6 ans seulement dans une structure scolaire. Mais que feront les parents ? S'offrent à eux la panoplie de gardiennes, crèches et écoles privées de type Steiner*(présentée dans l'émission) qui n'acceptent qu'un nombre restreint d'enfants par classes moyennant compensation financière. Et les autres ?...

Or ce sont les enfants des populations défavorisées qui profitent le plus de l'enrichissement du langage, des contacts sociaux, de l'envie d'apprendre et du dépistage précoce (dyslexie, troubles de l'attention, mal être psychologique, troubles de la parole...)

L'idée de supprimer l'école maternelle est dangereuse et irresponsable ! Dans un souci d'équité et de démocratie, il est nécessaire **que l'enseignement gratuit et accessible à tous soit dispensé par des professionnels**. Une proposition d'augmenter leur formation à 5 années d'études est en cours de réflexion.

L'accueil et l'intégration des enfants de 2 ans et demi peuvent être améliorés avec des changements simples dans les structures existantes. Il faut accorder à la classe des petits le **plus grand espace de l'école**, repenser l'aménagement organisationnel pour que les petits trouvent dans chaque espace la possibilité de découvrir, d'expérimenter, de se reposer, de s'isoler (coin cocooning), de rêver, (coin lecture), de déambuler (espace pour déménager, transporter, courir, chevaucher, tirer...). Installer un module psychomoteur dans la classe permet à l'adulte de porter un regard différent sur l'évolution psychomotrice de chaque enfant.

Le respect des rythmes individuels implique une souplesse de l'organisation temporelle : des moments de regroupements alternent avec des moments plus individuels ou en petits groupes.

Dans ces conditions, une école maternelle respectueuse des rythmes et des besoins de chaque enfant, futur citoyen responsable, ne peut en aucun cas être supprimée.

* STEINER, Rudolf (1861-1924) : penseur autrichien , père de l'Anthroposophie (voie de connaissance qui doit conduire le spirituel en l'être humain jusqu'au spirituel dans l'univers)

Delphine DRUART, Inspectrice cantonale honoraire

Michelle WAELPUT, psychopédagogue, formatrice d'enseignants

Auteurs d'ouvrages pédagogiques aux Editions De Boeck